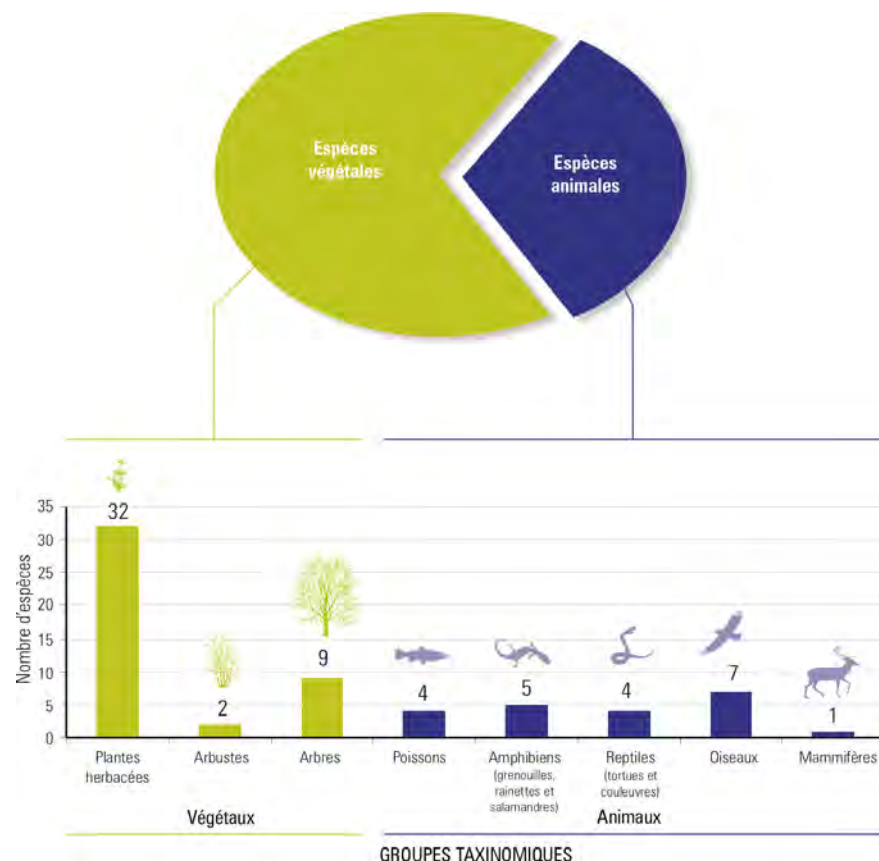


# Espèces menacées ou vulnérables

## Un territoire abritant plus de 60 espèces menacées ou vulnérables

Jusqu'à ce jour, 64 espèces menacées ou vulnérables<sup>1</sup> ont été répertoriées sur le territoire du bassin versant de la rivière Châteauguay. Les deux tiers d'entre elles sont des plantes, les autres, des animaux. Les plantes comprennent 32 espèces herbacées, deux espèces arbustives et, ce qui est remarquable, neuf des 12 espèces d'arbres menacées ou vulnérables du Québec. Du côté de la faune, les oiseaux et les amphibiens sont les mieux représentés, comptant respectivement sept et cinq espèces. Avec quatre espèces, les reptiles et les poissons arrivent *ex æquo*, tandis que les mammifères n'ont qu'un seul représentant, le lynx roux.

Répartition des 64 espèces menacées ou vulnérables du bassin versant de la rivière Châteauguay selon leur groupe taxinomique



<sup>1</sup> Dans le texte, l'expression « espèces désignées menacées ou vulnérables » comprend les espèces légalement désignées et celles susceptibles de l'être.  
<sup>2</sup> Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) fait partie d'un réseau de centres de données sur la conservation répartis dans toute l'Amérique. Sa mission consiste à recueillir, consigner, analyser et diffuser l'information sur les éléments de la biodiversité, et plus particulièrement sur les espèces menacées ou vulnérables. Le CDPNQ est géré par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (<http://www.cdpnq.gouv.qc.ca>).

## Des exigences écologiques variées

Les espèces menacées ou vulnérables se répartissent sur le territoire en fonction de leurs exigences écologiques. Bien qu'un petit nombre fréquente les milieux transformés par les activités humaines, comme les pâturages et les friches, la majorité privilégie les milieux naturels peu perturbés.

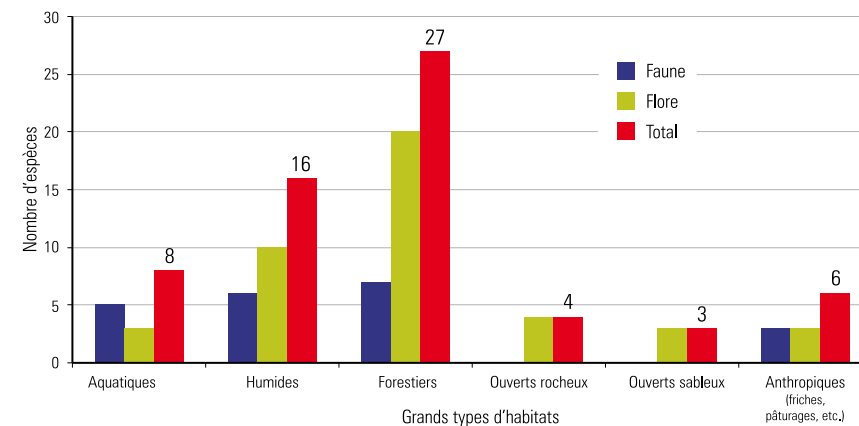
C'est la forêt qui abrite le plus grand nombre d'espèces menacées ou vulnérables : 27 au total. Au sein de cet habitat, elles occupent différentes niches écologiques. L'ail des bois et le ginseng à cinq folioles, par exemple, croissent sur le parterre ombragé des érablières à érable à sucre. La doradille ambulante, une petite fougère de forme triangulaire, s'installe uniquement sur des substrats rocheux de nature calcaire; on ne la trouve donc que dans les secteurs où la géologie est favorable. La salamandre sombre du Nord et la salamandre sombre des montagnes exigent, pour leur part, la présence de sources ou de petits ruisseaux.

Les milieux humides, incluant les tourbières, étangs, marais et marécages, représentent le second habitat en importance pour les espèces menacées ou vulnérables. Une dizaine d'espèces végétales et six espèces animales y sont étroitement associées. Le secteur des grandes tourbières du plateau ondulé de Herdman, où se juxtaposent plusieurs types de milieux humides, offre à plusieurs d'entre elles un refuge idéal. On y trouve, notamment, quatre populations importantes de rainettes faux-grillons de l'Ouest ainsi que les seules populations connues sur le territoire du troglodyte à bec court, de la bartonie de Virginie et de la woodwardie de Virginie.

Les cours d'eau constituent, pour leur part, un habitat essentiel pour huit espèces menacées ou vulnérables. La zizanie à fleurs blanches, appelée aussi riz sauvage, et la peltandre de Virginie poussent littéralement les « pieds » dans l'eau. Le fouille-roche gris, un petit poisson qui ne dépasse pas 40 mm de longueur à maturité, vit dans les sections des cours d'eau aux berges encore naturelles et où l'eau est de bonne qualité. En 1996, sa présence a été notée dans la rivière des Anglais, la rivière aux Outardes, la rivière Noire et le ruisseau Allen.

Enfin, sept espèces menacées ou vulnérables occupent des habitats marginaux, rocheux ou sableux, souvent délaissés par l'agriculture en raison des conditions peu propices pour cette activité : sol mince, substrat acide ou drainage excessif. Il s'agit d'espèces végétales bien adaptées à ces conditions et souvent exclusives à ce type de milieu. Le pin rigide, dont la plus grosse population au Québec se trouve sur des affleurements de grès au sud-est d'Ormstown, en est un exemple. C'est d'ailleurs pour assurer la protection d'une grande partie de cette population que la réserve écologique du Pin-Rigide a été constituée en 1978.

Répartition des espèces menacées ou vulnérables du bassin versant de la rivière Châteauguay selon les grands types d'habitats



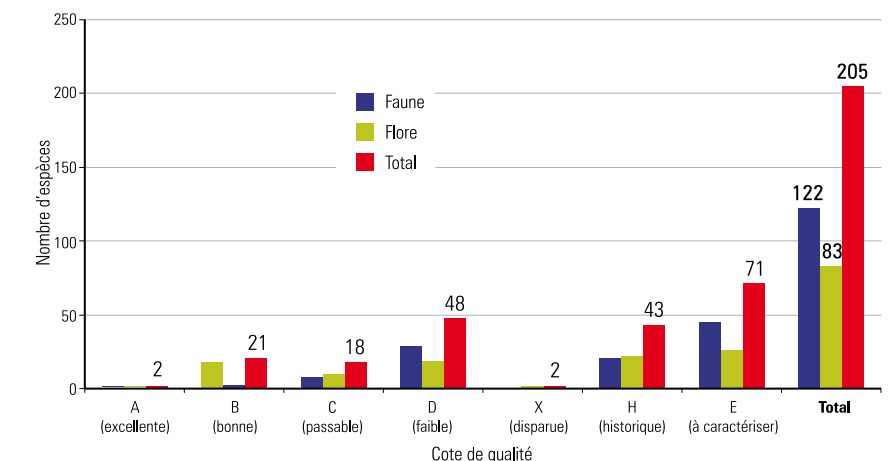
## Un portrait qui se précise d'année en année

Au fil des ans, les 64 espèces menacées ou vulnérables du bassin versant de la rivière Châteauguay ont fait l'objet de 205 observations consignées en tant qu'occurrences au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec<sup>2</sup>. Un peu plus du cinquième de ces observations sont historiques (H), ayant été faites il y a plus de 25 ans. De fait, pour neuf espèces végétales et deux espèces fauniques, les seules données disponibles sont de cette nature si bien que leur présence sur le territoire se doit d'être validée par de nouveaux inventaires. C'est le cas de la lamproie du Nord, aperçue pour la dernière fois en 1976, et du galéaris remarquable, une orchidée forestière dont l'unique mention date de 1928.

La majorité des données sur les espèces menacées ou vulnérables sont toutefois plus récentes. Lorsqu'elles sont détaillées, ces données permettent d'attribuer aux occurrences répertoriées une cote de qualité qui varie de A (excellente) à D (faible). Cette évaluation tient compte de différents facteurs comme la taille des populations, leur vitalité et la qualité de l'habitat. Les occurrences qui présentent des cotes A, B ou C sont considérées comme viables et, en l'absence de perturbations, elles devraient pouvoir se maintenir à long terme. On en compte une quarantaine sur le territoire. Quant aux occurrences de cote D, leur survie est précaire et tributaire de la mise en place de mesures adéquates de rétablissement. La disparition de deux occurrences (cote X), dont une d'ail des bois, a par ailleurs été constatée sur le territoire.

Quand les renseignements sur une occurrence se limitent à des coordonnées géographiques, une cote E lui est attribuée; des données supplémentaires sont alors requises pour bien la caractériser. Le nombre relativement élevé d'occurrences historiques (43) et de cote E (71) indique qu'en dépit de l'accroissement de nos connaissances des efforts substantiels restent à faire pour compléter le portrait de la situation des espèces menacées ou vulnérables sur le territoire, d'autant plus que plusieurs milieux n'ont sans doute jamais été visités.

Cotes de qualité des 205 occurrences d'espèces menacées ou vulnérables du bassin versant de la rivière Châteauguay



## Des espèces légalement protégées

À l'heure actuelle, neuf espèces menacées ou vulnérables du bassin versant de la rivière Châteauguay sont légalement protégées au Québec; quatre le sont à titre d'espèces menacées et cinq comme espèces vulnérables. Les espèces désignées menacées sont le ginseng à cinq folioles, l'orme liège, la pie grièche migratrice et le pin rigide. En raison de leur situation un peu moins préoccupante, l'ail des bois, la floerkée fausse-proserpinie, le fouille-roche gris, la rainette faux-grillon de l'Ouest et la tortue géographique ont été désignés vulnérables.

Les 55 autres espèces sont en attente d'évaluation et se trouvent sur des listes officielles d'espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Sans être légalement protégées, ces espèces font néanmoins l'objet d'une attention particulière, notamment lors de l'évaluation de l'impact environnemental des projets de développement.

## Espèces menacées ou vulnérables

Le territoire du bassin versant de la rivière Châteauguay abrite 64 espèces menacées ou vulnérables : 43 plantes et 21 animaux. Ces espèces ont été observées à 205 emplacements différents sur le territoire (occurrences). Comme le révèle la carte ci-dessous, les milieux forestiers, les milieux humides et les cours d'eau constituent leurs principaux habitats.

● Occurrences d'espèces menacées ou vulnérables

-  Végétaux
-  Poissons
-  Amphibiens (grenouilles, rainettes et salamandres)
-  Reptiles (tortues et couleuvres)
-  Oiseaux
-  Mammifères

Occupation du sol

-  Forêt
-  Agricole
-  Tourbières, marais
-  Urbain

Note : Un point peut représenter plus d'une occurrence.

TERRITOIRE

